

# Réduction du fardeau administratif grâce à notre solution pour l'émission automatique des relevés d'emploi

## Solution pour l'émission des relevés d'emploi

Autant les anciens employés qui subissent un arrêt de rémunération que ceux actuels ont absolument besoin d'un relevé d'emploi pour demander des prestations d'assurance-emploi. Il est de la responsabilité des employeurs de produire ce relevé en temps opportun tout en respectant les normes de Service Canada. Il s'agit d'un processus laborieux qui s'ajoute à votre liste de tâches déjà bien remplie.

**Le Gouvernement du Canada affirme que le relevé d'emploi est le document le plus important pour les employés qui souhaitent demander des prestations d'assurance-emploi.**

Equifax a mis sur pied une solution simple pour l'émission automatique des relevés d'emploi qui permet de respecter les normes de Service Canada et d'économiser temps et argent.

## Avantages de la solution

### Économies de temps et de coûts



L'émission automatique des relevés d'emploi réduit la charge de travail de votre équipe des RH tout en vous permettant d'économiser temps et argent

### Service centralisé



L'équipe des RH peut envoyer un relevé ou envoyer de nouveau un relevé directement à Service Canada à l'aide d'un tableau de bord centralisé

### Émission automatique



Les relevés sont envoyés directement à Service Canada, ce qui allège la tâche de l'employeur et accélère le processus

### Processus conforme aux normes



Le processus de validation réduit considérablement le risque d'erreurs d'entrées manuelles et permet d'éviter les problèmes liés à la réémission des relevés et les amendes



### Accès en tout temps

La solution pour l'émission automatique des relevés d'emploi d'Equifax est accessible en tout temps à partir d'un portail Web. Sur ce portail, il est possible de voir tous les relevés transmis, d'apporter des modifications aux relevés si nécessaire et de réimprimer les relevés.

### Autres avantages

- ✓ Le processus de validation détecte les erreurs comme les renseignements manquants ou incomplets
- ✓ Lorsqu'une erreur est détectée, le relevé est retourné à l'employeur pour qu'il apporte les corrections nécessaires avant la transmission du relevé
- ✓ Le processus d'émission automatique est lancé dès que la situation l'exige

### Rappel

Les employeurs doivent envoyer un relevé d'emploi:

- lorsqu'un employé subit un arrêt de rémunération
- lorsque Service Canada en fait la demande
- lorsque la période de paie change
- lorsque le propriétaire de l'entreprise change
- lorsqu'un employé prend sa retraite

**Apprenez-en plus sur la façon dont vous et vos employés pouvez profiter de la solution pour l'émission des relevés d'emploi à [verificationexchange.ca](http://verificationexchange.ca) ou téléphonez au 1 866 736-7162 pour obtenir de plus amples renseignements**

